

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 134 (1989)  
**Heft:** 4

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*dans quelques parties du département des Ardennes* à laquelle il avait consacré un rapport scientifique. Insensible aux avances de Bonaparte, Pache continuera à enseigner la botanique aux enfants du village, arpentant le territoire de la commune dont il avait entrepris de dresser le cadastre. Depuis le retour des Bourbons, le spectre rouge de quatre-vingt-treize hantait son imagination. Si sa fille l'entourait d'une affection fidèle, son fils, chef de bataillon et baron de l'Empire passé au royalisme le plus ardent sous la

Restauration, reniait jusqu'à son nom<sup>9</sup>. Il ne revit plus son vieux révolutionnaire de père. Impotent, Jean-Nicolas Pache, qui avait fait inscrire sur les monuments de Paris «Liberté, Égalité, Fraternité», s'éteignit le 15 novembre 1823, prisonnier de ses souvenirs, discriminé par la société, haï même des siens. Sur sa tombe ne fut gravé qu'un mot le vouant à l'oubli éternel: *Amen*.

D.-M. P.

<sup>9</sup> Se faisait appeler le baron Jean. Titré sur simple décret du 6.11.1813.



**Gay frères**

**Manufacture de bracelets  
et chaînes pour montres  
à Genève depuis 1835**